



Le + syndical

Trop c'est Trop !!!

INFOS+ Décembre 2012-3 4ème réunion NAO / intéressement.

Après nous avoir présenté une grille de critères pour l'intéressement certes moins défavorable que la semaine dernière, la direction a remis en cause l'abondement en proposant cette nouvelle grille.

Montant intéressement	% d'abondement
<= 1000 Euros	100 %
1001 à 1250 E.	75 %
1251 à 1500 E.	50 %
1501 à 1750 E.	25 %
> 1750 E.	Frais de gestion payés par TMMF

Quelques exemples :

Pour un intéressement de 1300 Euros net placé sur le PEE, l'abondement serait de 1212.50 Euros.

Pour un intéressement de 1800 Euros net placé sur le PEE, l'abondement serait de 1375 Euros.

Soit un plafonnement de l'abondement à 1375 Euros.

En prenant les résultats moyens de 2012 (les meilleurs jamais atteints) , la nouvelle proposition donnerait les résultats suivants :

	Actuel 2012	Nouvel accord avec moyenne résultats 2012	Ecart ancien et nouvel accord.
Intéressement	3200 E	1760 E	1440 E
Abondement	2900 E	1375 E	1525 E
Total	6100 E	3135 E	2965 E

Constater qu'à résultats constants, l'enveloppe intéressement + abondement serait réduite de moitié n'était pas acceptable.

Nous avons donc décidé de quitter la salle.